



HISTORIQUE

Le rapport « Vieillir en France » rédigé par Paulette Guinchard Kunstler en 1999 fait émerger plusieurs besoins dans le secteur de la gérontologie en France :

- Le besoin de développer une démarche globale de prise en charge des personnes âgées (lier l'approche sociale, psychologique et culturelle à l'approche médicale)
- Le besoin d'homogénéiser la prise en charge et coordonner les interventions
- Le besoin de renforcer la connaissance du vieillissement

Une des solutions proposées est de créer des bureaux d'information, de coordination et d'aide à la décision basés sur un travail de réseau au niveau des bassins de vie. Ce sont les prémices des CLIC.

La circulaire du 6 juin 2000 lance les CLIC sous forme expérimentale sur 25 sites pilotes. Elle décrit un réseau de coordination gérontologique organisant le maillage du territoire national à partir des échelons de proximité. Les CLIC sont décrits comme des guichets uniques qui proposent une intervention de proximité, ils ont une vocation pluridisciplinaire qui prend en compte tous les aspects de la vie quotidienne des personnes âgées

La circulaire du 18 mai 2001 prévoit la généralisation des CLIC. L'objectif est de mailler tout le territoire national en labélisant des structures déjà existantes ou en en créant de nouvelles. Elle prévoit un CLIC pour 7 à 10 000 personnes âgées de plus de 60 ans en milieu rural et un CLIC pour 15 000 personnes âgées de plus de 60 ans en milieu urbain.

Le rôle du CLIC est défini comme suit :

- Un lieu de proximité pour l'accueil et l'écoute des personnes âgées et de leur entourage
- Un lieu d'information et un guichet d'entrée unique quelle que soit la nature de la demande
- Un lieu qui peut aller jusqu'à l'évaluation des besoins, la mise en œuvre de l'aide, la coordination des intervenants et le suivi

C'est un instrument d'information du public et de coordination de l'action gérontologique cofinancé par l'Etat et les Conseils généraux

Depuis la loi du 2 janvier 2002, les CLIC sont classés dans la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux

La loi du 13 août 2004 lance le principe de décentralisation, elle met fin au co-pilotage Etat/département et prévoit un pilotage exclusif du président du Conseil général à compter du 1^{er} janvier 2005

Actuellement on dénombre près de 600 CLIC en France. Seuls 12 départements ont fait le choix de ne pas développer de CLIC.

En 2014, neuf ans après la décentralisation, la nécessité d'avoir un lieu d'information et de coordination est clairement identifié et prise en compte par les départements

Entre 2002 et 2007, le Conseil général du Puy de Dôme a impulsé la création de 7 CLIC qui couvrent l'intégralité de son territoire.

Le CLIC de l'agglomération clermontoise débute son activité en janvier 2007. Il permet d'achever la couverture départementale.

En 2008, les MAIA sont impulsées par le Plan Alzheimer. Elles visent à améliorer l'accueil, l'orientation et la prise en charge des malades souffrant de troubles cognitifs et des personnes âgées en perte d'autonomie.

En 2012, après une phase d'expérimentation, les MAIA sont généralisées, elles sont financées et accompagnées par l'ARS, 148 MAIA sont implantées en France en 2012. Les CLIC de l'agglomération clermontoise, de Billom et d'Issoire développent un dispositif MAIA sur l'ensemble de leurs trois territoires. Le CLIC de l'agglomération clermontoise en est le porteur.

En 2007, le CLIC Issoire Bassin Montagne impulse la mise en place d'un logiciel de gestion des listes d'attente pour l'entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées (Attentum) qui se généralise sur tout le département. En 2012, le Conseil général décide de créer un poste de référent départemental pour le développement et l'accompagnement de cet outil. Ce poste et donc cette mission est portée par le CLIC de l'agglomération clermontoise.

Le CLIC porte désormais trois missions : la mission CLIC sur l'agglomération clermontoise, la mission MAIA sur les territoires de l'agglomération, de Billom et d'Issoire et la mission Attentum, sur tout le département.